

23 avril, veillée anniversaire des Sentinelles « Debout pour l'abrogation

»



Article rédigé par *Les Sentinelles*, le 09 avril 2015

Il y a deux ans, naissaient les Veilleurs debout contre la loi Taubira et la politisation de la justice. Le 23 avril, les Sentinelles se rassemblent place Vendôme en signe de protestation pacifique et toujours aussi déterminée.

AVRIL 2013. Face à la surdité et l'obstination du gouvernement devant les mobilisations massives de La Manif pour tous contre la loi instaurant le « mariage pour couples de même sexe », (manifestations les plus importantes depuis une trentaine d'années), 67 opposants au « mariage pour tous » improvisaient un « Camping pour tous » à proximité de l'Assemblée nationale.

Les « 67 » furent placés en garde à vue pendant 24 heures pour refus de dispersion. Le lendemain, sur l'esplanade des Invalides, dans un désir de réaction pacifique, avait lieu la première veillée des Veilleurs.

Police politique

Avant comme après le vote définitif de la loi — le 23 avril 2013 — les manifestations sont devenues quotidiennes. Et chaque soir le même spectacle se reproduit : des personnes de tous âges, pacifiques et silencieuses, sont interpellées par la police pour des motifs politiques.

Quelques semaines plus tard, un opposant (Nicolas) est poursuivi par la police pour avoir gardé son drapeau à la main, dans la rue après une manifestation ; il se réfugie dans une pizzeria des Champs-Élysées où il est interpellé, puis placé en garde à vue et condamné en comparution immédiate à 2 mois de prison ferme avec mandat de dépôt (emprisonnement immédiat).

Cet exemple révoltant de justice politisée conduit à l'apparition (le 24 juin 2013) du mouvement des Veilleurs debout face au ministère de la Justice, petit frère du mouvement des Veilleurs par son esprit pacifique mais au mode d'action différent et indépendant.

Deux mois plus tard les Veilleurs debout prennent le nom de Sentinelles.

Veillée anniversaire

Depuis, de façon régulière et quasi-ininterrompue, malgré de nombreuses tentatives de la préfecture de police de les décourager, les Sentinelles se relaient inlassablement — notamment en soirée et parfois tard dans la nuit — place Vendôme en face du ministère de la Justice, ou devant d'autres lieux de pouvoir en signe de protestation pacifique et silencieuse.

Le 23 avril 2015, à l'occasion du triste anniversaire de l'adoption de la loi Taubira, les sentinelles veilleront place Vendôme à partir de 19h30. Vous êtes invités à les rejoindre.

L'événement facebook :

<https://www.facebook.com/events/1574043549511469/>
